



# CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN AVEC LE SCoT

Les 129 communes de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge se sont lancées dans l'élaboration d'un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale);  
Ce document vise à définir les grandes orientations en matière d'aménagement, d'urbanisme, de développement économique, d'habitat, d'équipement, d'environnement et de mobilité d'ici 2040.

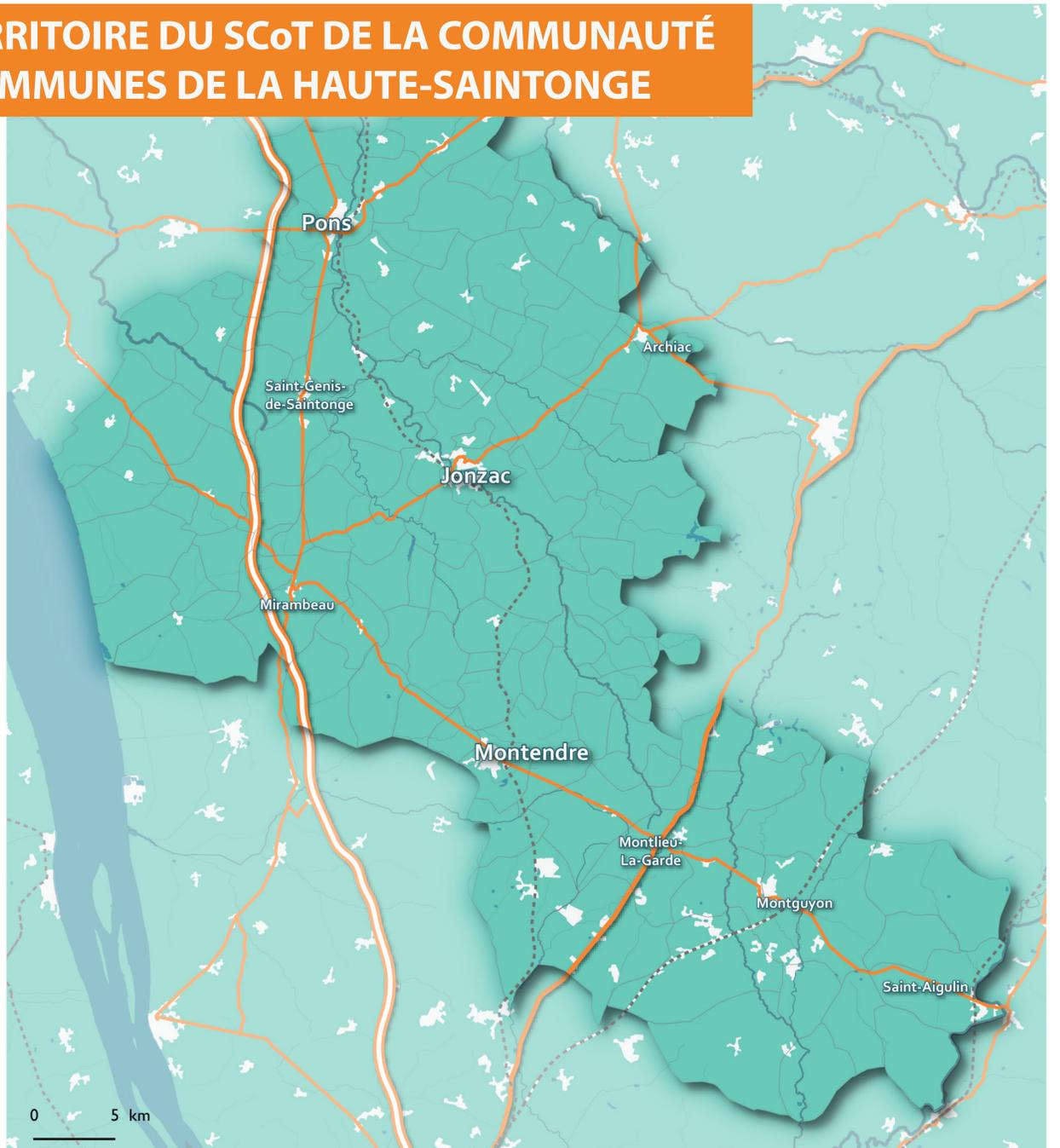
Il est proposé aux habitants de prendre part à la démarche et de participer à une réunion d'échanges sur le projet de territoire et de développement pour les 20 prochaines années.

## LE TERRITOIRE DU SCoT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE

### INVITATION RÉUNION PUBLIQUE



**Le 20 février 2019  
à 18h00**  
au Centre des Congrès  
à Jonzac



## VENEZ PRENDRE PART À LA DÉMARCHE !

#### CONTACT:

 **Communauté de Communes de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002 - 17501 JONZAC CEDEX

 Tél 05.17.24.30.39

 <http://www.haute-saintonge.org>  
[dominique.mouillot@haute-saintonge.org](mailto:dominique.mouillot@haute-saintonge.org)

Un registre de concertation est mis à disposition au siège de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge;

Des informations et documents téléchargeables présentant l'évolution de la procédure «SCoT» sont disponibles sur le site internet de la CDCHS.